





Refonte des Géostandards

Compte-rendu de la réunion de la plénière du groupe de travail Géostandards Risques le 08/04/2022 de 9h30 à 12h

Objet: Réunion Plénière GT CNIG Refonte Géostandards

Ordre du jour :

- 1. Validation du CR de la réunion de la plénière du 18/02
- 2. Présentations des processus de constitution, diffusion et d'exploitation des standards risques
- DGPR : présentation du système GASPAR
- DDT38 : Mise à disposition des PPR approuvés : standardisation et catalogage
- DREAL ARA : Production des données pour la Directive Inondation
- IPR : Utilisation des données de risques à l'IPR
- 3. Domaines couverts par les nouveaux Géostandards risques
- 4. Autres sujets
- 5. Prochaine(s) réunion(s)

Supports des présentations :

https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/tree/main/suivi/2022-04-08-Pleniere-GT

Participants		
Nom/Prénom	Organisme - Fonction	
Estelle Alleman	Chargée de mission – MCT/DGALN/DHUP/QV3 – Projet GPU	
Guillaume Béchameil	DDT du Lot et Garonne – Responsable de l'unité prévention des risques	
Nicolas Bonnin	DGPR/DAGSI – Pilotage projet géostandards et géorisques	
Stanislas Besson	DDT 38 - Adjoint à la cheffe de l'unité SIG et Observatoire	
Nicolas Boudesseul	DREAL Pays de la Loire – Chargé mission risques naturels	
Marie Cécile Bosert	IGN – Chef de projet MOA	
Aurelien Bouet	DGPR – Chargé de mission service risques naturels et hydrauliques	
Simon Carrage	Institut Paris Région IDF – Géomaticien	
Guillaume Chrétien	DDTM76 (Seine Maritime) – PPRT et Risques naturels SIG	

Gilles Cébélieu	IGN – Chef de projet en normalisation	
Benoit David	CGDD (Administrateur ministériel des données) – Accès à la donnée, catalogage et interopérabilité	
Helene Decourcelle	DREAL ARA (Auvergne-Rhône-Alpes) – Chargée de mission au Pôle Plan Rhône	
Magali Di Salvo	DREAL ARA – Responsable du pôle système infos géographique	
Marion Dumont	IGN – Consultante	
Isabelle Giraud	DDTM 34 – Service Eau Risques et Nature	
Mathieu Guiot	DGPR/SRNH/DAPP/BIP – Adjoint au chef de bureau	
Véronique Janès	DDT38 – Chargée d'études risques	
Laurent Jégou	Expert en sémiologie graphique	
Pascal Lagrabe	DGPR – Responsable numérique	
Leslie Lemaire	MTE/SNUM – Chargée de mission du pôle numérique	
Alison Lenain	IGN – Consultante en normalisation	
Leïa Manent	Etudiante en Master 1 SIGMA	
Jean Victor Michel	Responsable d'opération – MTE –DHUP – QPV3	
Ségolene Naville	DDT 38 – Adjointe au chef au service risque et sécurité	
Bénédique Tardivo	DGPR/SRNH/BRIL (Bureau des Risques Inondation et Littoraux)	
Anthony Teixeira	DGPR/SRT/BRIEC – Chargé de Mission	
Ariane Stephan	DGPR/SRNH – Bureau des risques naturels terrestres	

Suivi du document		
Date	Noms	Commentaires
15/04/2022	Gilles Cébélieu et Alison Lenain	Première version pour relecture
02/05/2022	Participants GT	Relecture
	Participants GT	Approbation

Prochaine réunion prévue le 16 juin à 9h30.

Présentations des processus de constitution, diffusion et d'exploitation des standards risques

DGPR: présentation du système GASPAR par Mathieu Guiot

<u>Support de présentation</u>: https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2022-04-08-Pleniere-GT/20220401 pres gaspar.pptx

GASPAR est une application qui existe depuis 15 ans. Elle a été refondue en 2022 afin que l'application participe à la mise en qualité de la donnée, la mise à jour des procédures et le suivi des anomalies. La nouveauté de GASPAR est qu'il serve également aux services déconcentrés en alimentant les observatoires sur les risques locaux.

GASPAR est un outil de suivi de la politique publique de prévention des risques. IL suit l'évolution de différentes procédures telles que les PPR, les TRI, les PAPI, les DDRM (risques recensés par communes), les TIM (transmission des informations aux maires), les DICRIM et les Cat-Nat qui le composent.

Il sert à l'administration centrale, aux services déconcentrés et à l'alimentation des sites web Géorisques et ERRIAL via les API pour la diffusion des informations au grand public. Cette connexion GASPAR, ERRIAL et Géorisques est un enjeu fondamental pour l'information du grand public, c'est une liaison quotidienne. Le BGRM travaille à la reconnexion entre GASPAR, Géorisques et ERRIAL et à la mise à jour de ces données.

Le nouveau GASPAR a abandonné les données de suivi des plans communaux de sauvegarde (PCS) et les comités départementaux pour les risques majeurs (CDRNM). Il n'y a pas de cartes dans GASPAR, cela ne concerne que les données administratives sur les procédures. Une autre nouveauté est que GASPAR puisse calculer les états juridiques.

Lorsqu'une procédure est créée dans GASPAR, elle a un code procédure. C'est une information qui concerne les métadonnées des cartes et les informations administratives.

L'ERRIAL utilise la donnée venant du GPU, en faisant la correspondance entre le PPR et les SUP correspondantes grâce au code GASPAR. Cela permet de voir dans l'ERRIAL quelle parcelle est couverte ou pas par un PPR.

Le nouveau GASPAR est également accessible en lecture pour tout le MTE à cette adresse https://gasparng.e2.rie.gouv.fr.

Les mairies n'ont pas accès à GASPAR pour l'alimentation des données. L'alimentation des données pour les DICRIM, se fait grâce à une campagne régulière côté DGPR qui les recense, les données sont envoyées par les services. Ces données sont directement affichées dans Géorisques et elles sont téléchargeables.

Les PAC ne sont pas dans GASPAR.

Mathieu Guiot propose de mettre à dispositions les modèles de données et les données associées qui sont disponibles sur GASPAR, en ayant un niveau de détail allant jusqu'au nom des métadonnées qui sont rentrées dans les géostandards afin d'avoir cette cohérence dans le cadre du travail de la refonte des géostandards.

DDT38 : Mise à disposition des PPRN approuvés : standardisation et catalogage présenté par Stanislas Besson

Support de présentation : https://github.com/cnigfr/Geostandards- Risques/blob/main/suivi/2022-04-08-Pleniere-GT/PRE AdmPPR 20220408.pdf

C'est le service en charge des risques (SSR) qui informe l'unité SIG de l'approbation d'un nouveau PPR et qui met à jour la base de données de GASPAR. Ce service se charge de la publication sur le site des services de l'Etat (www.isere.gouv.fr) des pièces écrites (acte d'approbation, rapport de présentation, zonage règlement etc..). L'unité SIG récupère auprès du SSR les éléments nécessaires à l'intégration du PPR approuvé (données géographiques, code GASPAR, pièces écrites etc..), les met en conformité avec le standard COVADIS en vigueur et publie le PPR standardisé sur GeoIDE-Catalogue. Ensuite, le PPR est converti en SUP PM1 (risques naturels et miniers) ou PM3 (risques technologiques) selon les dispositions du standard CNIG SUP en vigueur et publié sur le GPU.

La standardisation et publication des données géographiques d'un PPRN portent sur les éléments réglementaires du PPR: les zones réglementées et le périmètre qui est un agrégat des zones réglementées. A ce jour, les zones d'aléas ne sont pas traitées. Ces éléments sont intégrés dans la couche départementale du document PPRN, ce qui permet d'obtenir une vision globale des zones réglementées sur le département. Pour cela, ils utilisent des outils SIG tels que QGIS, et une base de données PostgreSQL/PostGIS. L'utilisation de cette base de données permet de contrôler la conformité des données vis-à-vis du standard (utilisation des clés primaires, étrangères et autres contraintes de tables).

Les données géographiques et les pièces écrites sont mises à disposition sur le site de la préfecture (www.isere.gouv.fr) avec l'ensemble des liens associés. Si les utilisateurs ont besoin des données concernant l'ensemble du département, ils peuvent les trouver sur la plateforme D@TARA (Données publiques ouvertes en Auvergne-Rhône-Alpes : https://www.datara.gouv.fr/accueil).

Le tableau récapitulatif des PPR numérisés, les pièces écrites et les accès au zonage réglementaire agrégé au niveau départemental est disponible sur le site de la Préfecture. Le périmètre d'exposition aux risques (au standard SUP) et la consultation et le téléchargement des pièces écrites sont accessibles sur le GPU. Enfin pour la consultation des zonages réglementaires, une cartographie dynamique (GéoIDE-Carto2) est en cours de construction au ministère sous QGIS.

La DDT76 en Seine Maritime utilise la même méthodologie que celle présentée en Isère, ils transforment les PPRT Covadis en PPRT CNIG avec des fonctions Postgres tout en SQL.

Géorisques moissonne les données cataloguées deux fois par an. Le dernier moissonnage des données pour l'Isère a été réalisé en septembre 2020, ceci a pour conséquence que les données sur Géorisques ne sont pas à jour (présence de PPR abrogés, absence de révision, etc). Il manque une relation entre les pièces écrites et les données géographiques. La question se pose de savoir si on pourra avoir l'ensemble de ces données regroupées sur Géorisques.

Les DDT n'ayant pas la main sur les données publiées sur Géorisques, elles ne peuvent pas les corriger en cas d'erreur.

La limite d'utilisation des PPR numérisés est que seuls les documents disposant du visa de la Préfecture font foi pour une utilisation réglementaire. Pour l'instant les données géographiques ne sont que des informations, il est important de préciser les limites d'échelles d'utilisations notamment dans le cadre des zonages réglementaires afin d'éviter les incertitudes d'interprétations.

A travers ce groupe de travail, il pourrait être intéressant que la DGPR donne l'objectif des données à voir sur géorisques. Ainsi avoir tous les zonages règlementaires des PPR serait une énorme plus-value et justifierait l'utilisation des standards. Néanmoins, il faut que comme pour le GPU, le producteur de la donnée ait la main pour verser.

Une précision est apportée sur les interventions particulières sur les risques en montagne : certains aléas sont particuliers et difficiles à retranscrire dans la nomenclature actuelle COVADIS. C'est un point d'attention à garder en tête. Il y a des scénarios tels que les avalanches exceptionnelles qui n'ont pas de similitude avec les aléas de références centennaux (ou d'occurrence rare). Ils n'ont pas les mêmes degrés ni les mêmes modes de représentation (différentes couleurs).

Il y a d'autres champs comme les forêts à protections (zones vertes) qu'on trouve également dans ces communes de montagnes qui ne sont pas représentables via les standards COVADIS. Ils ne permettent pas d'intégrer ces zones qui ont une valeur réglementaire, qui est importante à retranscrire afin d'avoir un affichage le plus cohérent possible avec le papier, notamment pour satisfaire les besoins des utilisateurs.

C'est une problématique qui concerne plusieurs DDT qui ont des territoires montagneux et qui ne savent pas au regard des standards actuels, comment traduire ces éléments spécifiques (avalanches exceptionnelles et zones vertes qui sont des zones de protection contre chutes de blocs et/ou avalanches). C'est un élément important à garder en tête pour les groupes de travails ultérieurs.

La DGPR est en train de mener un travail sur l'amélioration des imports de données. Ils vont se rapprocher des producteurs de données.

RETEX sur la capitalisation des données au standard D.I. par Magali Di Salvo Support de présentation : https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2022-04-08-Pleniere-GT/20220408-RetexDataDI-DREAL ARA.odp

La présentation porte sur un travail mutualisé à l'échelle du bassin Rhône-Méditerannée et de la région ARA qui intersecte trois bassins (Rhône-Méditerranée, Loire-Bretagne et Adour Garonne). Le retex concerne les données de la DI sur les emprises de zones inondables en classes de hauteurs selon trois scénarios : fort, moyen, faible.

Les termes utilisés en SIG sont très importants. Par exemple : fort, moyen, faible concerne un scénario et non un degré d'aléa.

Au niveau de la géométrie, les classes de hauteur d'eau sont une partition d'espace tandis que les scénarios se chevauchent. Ce qui favorise l'hétérogénéité des retours des DDT et

qui rend nécessaire de retravailler sur la géométrie pour qu'elle corresponde au standard car il y a des productions très différentes pour répondre aux besoins locaux.

D'un point de vue géométrique, les données ne sont pas prévues pour le rapportage DI, car elles ont une échelle plus fine et plus précise que celle du 1/25 000ème attendue par le standard. Il a fallu réaliser beaucoup de traitements géométriques et sémantiques de ces données pour être en capacité de les rapporter. Il y a également un ordre des objets dans les tables qui est variable et qui nécessite parfois de réordonner les objets dans la table pour que l'affichage dans QGIS soit correct pour la cartographie.

Afin de corriger tout cela, des règles de mise en correspondance ont été créées sur les classes de hauteurs, et des seuils pour la suppression des micro-polygones et des trous de moins de 100m^2 . Il n'y a pas encore de solution qui s'applique à tous les cours d'eau pour résoudre le problème des chevauchements. Les géométries des données à traiter dépendent beaucoup de la manière dont elles ont été produites. Il y a aussi beaucoup de temps perdu sur la gestion des identifiants car les tables sont explosées par cours d'eau, mais les identifiants doivent être uniques pour tout le TRI, avec juste un numéro quel que soit le cours d'eau.

Les besoins identifiés portent sur la création de fiches méthodologiques adaptées aux outils des services déconcentrés du MTE DDT et DREAL (QGIS et PostGIS). Des fiches avaient été mises à disposition par l'IGN et la DGPR. L'idée serait plutôt de co-construire ces fiches avec les DDT-DREAL afin de faire des préconisations techniques qu'on peut mettre en œuvre facilement dans les services.

Il faudrait également avoir un standard « de production » le plus simple possible (élémentaire, avec le minimum d'attributs) pour en extraire un standard « de diffusion » plus complexe et plus complet (par enrichissement), avec des outils adaptés et des circuits clairs avec la définition des rôles de chacun.

La DREAL de Bassin RM et ARA a mis en place un processus de capitalisation en continu des données en lien avec le cycle de rapportage de la DI, cela permet de faciliter le travail de création des cartes et de rapportage tous les 6 ans.

Une fois que les TRI ont été validés et déposés, ils sont récupérés par l'IGN qui les agrège dans une base nationale dans Postgres puis les transmet au BGRM. C'est comme ça que les TRI issus de la DI cycle 2 arrivent dans Géorisques.

La DGPR a pour projet de plus tourner Géorisques vers les citoyens, à partir de juin notamment sur la sécurisation de l'import des données. Un point de précision est apporté autour de la relation GASPAR et Géorisques, il y a eu des grosses difficultés avec la migration GASPAR, mais dans les semaines qui vont venir les parties GASPAR seront complément à jour sur Géorisques.

A noter qu'un rapport GeoJSON sera mis en place pour donner la position précise des erreurs de validité géométrique en lien avec la validation des SUP dès la prochaine version du GPU (cela est prévu d'ici quelques semaines).

Commentaire [AL1]: Commentaire Marion Dumont : ne Faudrait-il pas faire l'inverse ?

Commentaire [GC2R1]: Plutôt qu'un « standard » de production, ne s'agit-il pas plutôt de guides de saisie pour produire les données conformément aux standards, en précisant effectivement ce qui est nécessaire à produire et peut être enrichi par la suite ?

BRGM : Diffusion des données de risques sur Géorisques

Cette présentation n'a pas pu avoir lieu suite à des problèmes de connexion. Il parait important de la reprogrammer à l'occasion de la prochaine plénière.

IPR: Utilisation des données de risques à l'IPR par Simon Carrage Support de présentation : https://github.com/cnigfr/Geostandards- Risques/raw/main/suivi/2022-04-08-Pleniere-GT/PRE AdmPPR 20220408.pdf

L'IPR fait partie de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanismes (FNAU).

L'IPR récupère les données auprès des services de l'état (DRIEAT, DDT, préfectures). Ils travaillent beaucoup avec l'open data (Géorisques, Carmen, géo-IDE etc..). Ils collaborent avec deux types d'acteurs territoriaux, les premiers transmettent leurs données risques notamment en lien avec le transport de matières dangereuses avec GRT Gaz, également avec les assureurs sur le ruissellement et les EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin). Les seconds sont les acteurs comme la DRIEE pour le partage des données mutualisées, et la construction d'outils partagés.

Les données sont utilisées en interne pour la mise en place du schéma directeur de l'Île de France (SDRIF) avec une partie évaluation environnementale. Cela permet également de produire des chiffres ex : populations concernées, hectares par communes etc... Les cartes et les pièces écrites sont utilisées pour les avis des PLU.

Les données sont utilisées de manière externe pour la création de diagnostics de vulnérabilité, à l'échelle intercommunale avec notamment un prisme sur les inondations (données produites dans le cadre de la DI et des PPR) pour le risque de débordement et aussi sur les risques de ruissellement encore peu présents dans les PPR.

Elles le sont aussi dans le cadre d'études de sécurité (GRT Gaz) ou d'analyses cout/bénéfice d'aménagements (par exemple sur la Bassée, avec des données modélisées par l'EPTB qui sont comparées avec les données réglementaires)

L'IPR est aussi amené à produire des « produits dérivés » des données risques, avec par exemple, la numérisation de l'atlas inspection générale de Versailles, ou en lien avec la DRIEE et le ministère intérieur pour déterminer des zones de fragilité (ZINI : Zones Impactées Non Inondées). Ce sont les opérateurs de réseaux qui transmettent les données, l'IPR détermine les zones impactées par la création de zones buffer et un calage sur les ZIP (Zones Inondées Potentielles) / ZICH (Zones Iso Classes Hauteurs).

Les données sont également diffusées sur des applications visant à développer la culture du risque auprès du grand public en simplifiant au maximum l'information, telles que « Baignade interdite » ou « Cartoviz » développées avec les outils ESRI et intégrant les aléas PPRI, les aléas PHEC (Plus Hautes Eaux Connues), mais également les ZIP et les ZICH. Le but étant également la communication sur les crues moins étendues mais plus fréquentes.

Un travail est également réalisé sur la vulnérabilité systémique avec la cartographie des zones de vulnérabilités en lien avec les opérateurs réseaux (électricité et chauffage) et intégrant la liste des ERP en zones inondables.

Point d'attention pour les standards à venir : il y a parfois des décalages des géométries de certains PPR anciens produits à partir d'anciens référentiels (ex. Cadastre) par rapport à celles d'autres PPR produits à partir de référentiels plus récents (ex. PCI). Ces décalages se manifestent notamment lorsqu'on travaille sur des zones concernant deux communes ou de confluence. Il est important que la source du référentiel utilisée et sa compatibilité avec les autres soit connue pour que l'exploitation des données risques notamment avec les enjeux ne soit pas faussée.

En amont de la présente plénière, un questionnaire a été diffusé auprès des membres de la FNAU pour connaître leurs pratiques autour des données risques, mais qui a entrainé des retours amenant à plus de précisions. Simon Carrage propose qu'un questionnaire un peu plus fermé avec une dizaine de questions soit diffusé en ligne à destination des utilisateurs des données risques. Il est proposé que le GT participe à l'élaboration de ce questionnaire à partir de celui initié par l'IPR dont le contenu est le suivant :

« Je suis à la recherche de témoignages sommaires au sein de vos agences pour savoir quelles sont vos pratiques autour des données Risques (essentiellement SIG) :

Comment récupérez-vous les données risques ? Auprès des producteurs, plate-forme Open Data (géorisques, portail MRN, plate-forme territoriale, ...) ?

Créez ou récupérez-vous des données de risques locaux non (pas encore) disponibles à l'échelle nationale ?

Quels usages faites-vous des données risques et quel type de données utilisez-vous (réglementaire, aléas, etc.) ?

Si vous avez aussi des sites web, des cartographies (interactives ou atlas type pdf) et des initiatives locales sur cette thématique à faire remonter »

Debrief Mural: domaines à couvrir par les futurs standards

Lien vers le Mural:

https://app.mural.co/t/ign6805/m/ign6805/1644943331129/a225e8090f3efe55df71756552296 30d3e7ab013?sender=u7cb5d16a155aefd8d9423388

Les contributions ont été rassemblées dans les post-it ronds et verts sur le mural et représentés dans le diaporama (diapos 10 et 11).

Il n'y a pas eu de remarques particulières sur cette présentation en séance.

Autres sujets

Mural « thématiques en adhérence »

Peu de participations sur ce Mural, sans doute faute de connaissance spécifique de ces standards à ce stade. Il est proposé de se pencher à nouveau sur ce sujet et au cas par cas une fois la phase de rédaction des standards entamée.

Liste de diffusion

Le maintien d'une liste d'emails de participants au GT en plus de la liste de diffusion n'est pas optimal. Un mail sera envoyé aux participants qui ne sont pas inscrits sur la liste pour les inviter à le faire de façon à ce que les communications et les invitations puissent être faites à terme uniquement via la liste.

Sollicitation ONF-RTM pour les risques

Intérêt de solliciter l'ONF-RTM (Restauration des Terrains en Montagne) pour participer au GT car ils sont à la fois producteurs et utilisateurs de la donnée de risques.

<u>Post réunion</u> : Yann Queffelean, référent technique national à l'ONF-RTM a été contacté par email.

Discussion sur les Enjeux

Précision par rapport aux échanges lors de la plénière précédente. La collecte des enjeux peut avoir un aspect national pour des enjeux de type ERP issus de référentiels comme BDTOPO) mais garde un aspect local dans le cadre des communes (zones urbaines). C'est la pratique faite par la DDTM34 qui, de ce fait, maintient deux couches d'enjeux.

Au niveau des standards l'important est de définir une liste claire et précise d'enjeux (ce qui est déjà fait dans une certaine mesure pour la Directive Inondation) et d'avoir une réflexion générale sur les catégories à conserver, à préciser et utiles notamment pour la gestion de crise

A noter que le RTM (Régie des transports métropolitains) a été missionné pour harmoniser la définition des enjeux et les pratiques de moissonnage des référentiels pour la collecte des enjeux. Cela pourra alimenter la réflexion.

Par ailleurs, les thématiques d'enjeu sont à l'interface avec la gestion de crise où les organismes concernés comme les SDIS, par exemple, ont des besoins précis et parfois des catégorisations qui ne sont pas en phase avec les catégories des référentiels existants.

Le Ministère de l'Intérieur semble avoir, une liste assez bien définie et uniformisée d'enjeux qu'il utilise pour alimenter Synapse. Il semble pertinent de l'associer à cette réflexion pour que cette liste soit en phase avec la définition de celle des Standards Risques.

L'IPR a un ensemble de partenaires avec lesquels ils travaillent lorsqu'il y a des besoins particuliers d'enjeux pour avoir une information fiable et rapide. Cette liste pourra être partagée avec le GT.

L'IPR pourra partager aussi des légendes relatives à des enjeux sur des cartes qu'il a été amené à produire pour des partenaires. Cela peut donner une idée des catégories attendues pour certains usages.

Commentaire [AL3]: Commentaire de Marion Dumont: Pour info, ces données sont également en adhérence avec le std SUP (catégorie A8 sur les servitudes relatives à la protection des bois, forêts et dunes

Si nécessaire, côté GPU nous étions en contact avec CATRAIN Nathalie nathalie.catrain@onf.fr>, Belanger laurent laurent.belanger@onf.fr>

Le SRNH mentionne qu'un travail est fait sur les enjeux pour la mise à jour de l'EPRI avec le SDES (Service des Données et Etudes Statistiques).

Prochaine réunion

Il est proposé que la prochaine réunion plénière ait lieu en présentiel et soit l'occasion de clore la phase de consolidation et de lancer la phase de rédaction des standards. Un document martyr de synthèse et de proposition d'organisation pour la suite sera initié et soumis aux membres du GT en amont.

La date du 10/06 ne convenant pas, un sondage est lancé pour trouver la date optimale début juin pour cette plénière.